

Préavis municipal no 16/2026

Demande de crédit relatif aux travaux de réfection complète du Sentier du Mont

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit relatif aux travaux de réfection complète de la chaussée, et des réseaux souterrain communaux de la route du Sentier du Mont.

Secteurs des travaux

(Rouge = réfection de chaussée / bleu = renouvellement réseau souterrain communal)



2. Descriptif général

Le Sentier du Mont présente aujourd'hui un état de dégradation avancé. La chaussée est fortement fissurée et présente un faïençage généralisé ainsi que des déformations ponctuelles. Malgré les interventions d'entretien réalisées par le passé, notamment des réparations localisées et le colmatage des fissures, son état général continue de se détériorer. Il est dès lors important d'intervenir rapidement afin d'éviter que ces dégradations n'affectent les fondations de cette route et ne nécessitent des travaux de réfection plus conséquents.

Les infrastructures souterraines sont également concernées. Les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, présents sur environ 75 mètres, seront remplacés.

Le réseau d'éclairage public, devenu vétuste, voire hors-service, ne répond plus pleinement aux exigences actuelles et sera également renouvelé dans le cadre du projet.

Le projet concerne un tronçon d'environ 135 mètres et vise la réfection complète de la chaussée ainsi que le renouvellement du réseau d'assainissement et de l'éclairage public.

Les travaux prévus comprennent notamment :

- La réfection complète du revêtement bitumineux sur l'ensemble du tronçon.
- Le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sur environ 75 mètres.
- Le renouvellement de l'éclairage public sur ce même secteur.

Les Services industriels ont été consultés dans le cadre du projet. Le SIGE prévoit également le renouvellement de sa conduite sur l'ensemble du tracé. La possibilité de regrouper les interventions dans une fouille commune sera étudiée lors de l'exécution afin d'optimiser les coûts, en fonction de la configuration effective des réseaux souterrains.

La structure des coûts du présent préavis intègre, par mesure de prudence, la réfection complète de la structure de chaussée ainsi que la réalisation d'essais de portance (ME). Ces dernières investigations permettront de vérifier l'état de la fondation existante et de confirmer la nécessité de son remplacement. Si les résultats démontrent que la structure en place présente une portance suffisante, celle-ci sera conservée, ce qui permettra de réduire le coût effectif des travaux par rapport au montant prévu dans le présent préavis.

Les travaux sont prévus entre fin septembre et décembre 2026, pour une durée estimée d'environ trois mois (sauf imprévus). Afin de garantir l'accessibilité aux habitations, le chantier sera réalisé en deux phases longitudinales permettant de maintenir en permanence un accès au quartier, soit par le haut, soit par le bas du Sentier du Mont.

Compte tenu du caractère résidentiel du Sentier du Mont, dont une rue dessert en impasse, une attention particulière sera portée à la gestion des accès et à la limitation des nuisances durant toute la durée des travaux.

Intention du SIGE : (rouge = nouvelle conduite)



3. Aspect financier

Au vu des montants estimés et conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD), la demande d'offre a été réalisée en procédure sur invitation pour les travaux de génie civil.

Sur la base de l'offre rentrée et des estimations pour les autres montants, les coûts sont les suivants : (arrondi au millier supérieur)

Travaux généraux

Travaux de génie civil routier	CHF	164'000.-
Travaux de génie civil eaux-claires	CHF	75'000.-
Travaux de génie civil eaux-usées	CHF	75'000.-
Travaux de génie civil éclairage public	CHF	23'000.-
Divers et imprévus sur travaux de génie civil	CHF	14'000.-
Travaux d'appareillage (éclairage public)	CHF	15'000.-
Marquage et signalisation	CHF	2'000.-
Contrôle caméra des collecteurs EC/EU après travaux	CHF	2'000.-
Essais ME (essais de portance)	CHF	4'000.-
Essais HAP (test laboratoire pollution du revêtement bitumineux)	CHF	2'500.-
Honoraires ingénieur civil	CHF	33'500.-
Honoraires géomètre	CHF	2'000.-
Frais de reproduction et administratif	CHF	2'000.-

Montant total HT	CHF	414'000.-
-------------------------	------------	------------------

TVA 8.1% (arrondi)	CHF	34'000.-
--------------------	-----	----------

Montant total	CHF	448'000.-
----------------------	------------	------------------

Ce montant sera amorti sur une durée de 40 ans, conformément aux règles fixées par le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), pour les routes.

4. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey

- vu le présent préavis
- ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission chargée de son étude

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à attribuer les mandats nécessaires à la réalisation des travaux de réfection complète du Sentier du Mont, pour un montant total de CHF 448'000.- ;
2. de financer cet investissement par la trésorerie courante, ou par recours à un emprunt si nécessaire, à hauteur de CHF 448'000.- et d'assumer les charges financières y relatives.

Au nom de la Municipalité
la syndique la secrétaire adj.


A. Rouge




M. Décosterd

Situation du plafond d'endettement (y compris le présent préavis)

Plafond d'endettement		25'000'000.00
Endettement au 20.07.2026		2'200'000.00
Cumul des crédits liés aux préavis engagés (y compris le présent préavis)	29'774'300.00	
Différence constatée sur préavis terminés (diff. théorique / réalisé)	-534'038.74	
Cumul des dépenses liées aux préavis et déjà effectuées au 20.07.2026	-19'477'800.19	
Solde à engager sur les préavis de la législature en cours		9'762'461.07
Solde au plafond		13'037'538.93